

L'Echo Collongeois

C'est l'Automne !



Dans ce numéro

Edito	2
Que s'est-il passé	3 à 5
Vie pratique	6/7
Le saviez-vous :	8/9
La vie des abeilles n° 3 Miel de sapin et miel de forêt	
Le saviez-vous :	10/11
Discours de Mme le Maire de Farges pour les 75 ans de la tragédie d'Asserans	
Infos pratiques	12



Monsieur le Maire, André Duparc

*Vous aimeriez publier
un article ou autre?
Merci d'envoyer
vos suggestions de préférence
par email
ou bien déposez-les à la Mairie.*

*Pour le bulletin de janvier 2020,
avant le:
15 décembre 2019*

*Nous nous réservons le droit
d'en différer la publication.*

Impressum

Journal municipal de Collonges

Directeur de publication :

André Duparc

Rédaction :

Commission communication

Mise en Page - Impression :

Imprimerie PIETRI Gex

Distribution :

Mairie de Collonges - 1000 ex.

Le mot du Maire

Nous sommes à six mois du renouvellement des conseils municipaux et pendant cette période pré-électorale nous sommes soumis au devoir de réserve. Pour cet édito je ferai uniquement un point sur les principaux travaux en cours et ceux qui débiteront prochainement car budgétés en 2019.

Le skate-park et les sanitaires extérieurs sont pratiquement terminés, quelques dégradations subsistent, si cela devait perdurer je n'hésiterai pas lors d'un prochain édito de divulguer l'identité des personnes contrôlées par la gendarmerie aux abords du stade. Les travaux de rénovation du bâtiment de la poste sont achevés avec quelques réserves pour l'entreprise chargée des façades. Les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'école du centre et à la salle polyvalente 1 sont commencés. Le démarrage de la construction du centre de loisirs a pris du retard car des lots ont été déclarés infructueux et nous avons dû relancer une nouvelle consultation d'entreprises. En restant optimiste le premier coup de pelle devrait être donné au mois de décembre.

Également dans ce mois devrait débiter la réhabilitation de la grand'rue côté nord, de la rue de Remolan jusqu'au carrefour avec la RD 984B. Suite à l'incendie des locaux de la voirie ce dossier imprévu nous occupe beaucoup car il faut racheter du matériel rapidement pour permettre aux employés du service voirie d'accomplir leur travail quotidien. Et puis il faut rapidement rendre utilisables provisoirement les travées non détruites par l'incendie pour mettre à l'abri le matériel avant l'arrivée de l'hiver. Enfin nous devons naviguer dans les méandres des experts, des assureurs, un casse-tête lorsque vous avez plusieurs interlocuteurs, auquel s'ajoute la lourdeur administrative française!!!

Amicalement.

André Duparc

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30

& lundi mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25 / Fax. 04 50 56 70 63

collonge@cc-pays-de-gex.fr

www.collonges.fr

Le Conseil Municipal se réunit le deuxième mardi de chaque mois.

Les comptes rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique

Feu au local de la voirie

Ce mercredi 24 juillet, un important incendie, d'origine électrique, s'est déclaré dans les locaux de la voirie peu avant 17h00, se propageant à la caserne des pompiers qui est contigüe.

Malgré la rapidité d'intervention des hommes du feu, ce dernier a été d'une grande intensité et s'est démontré dévastateur.

Grâce aux moyens mis en place, le pire a pu être évité au niveau du local des pompiers mais ce n'est malheureusement pas le cas côté voirie. L'ensemble du bâtiment a énormément souffert ainsi que le matériel et le parc de véhicules dont la majorité a été complètement détruite.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les deux personnes qui n'ont pas hésité à me venir en aide pour sortir les véhicules pendant que l'incendie faisait rage ainsi qu'aux nombreux pompiers qui sont venus des quatre coins du département pour nous prêter main forte et aux employés communaux revenus sur les lieux pour en extraire tout ce qui pouvait être sauvé.

Depuis, l'intérieur du bâtiment a fait place vide de l'amas de tôles calcinées et de nombreuses carcasses de véhicules restées au sol.

Les bâtiments vont refaire peau neuve dans quelques mois mais tout est mis en œuvre pour que les pompiers soient à l'abris et au chaud pour l'hiver.

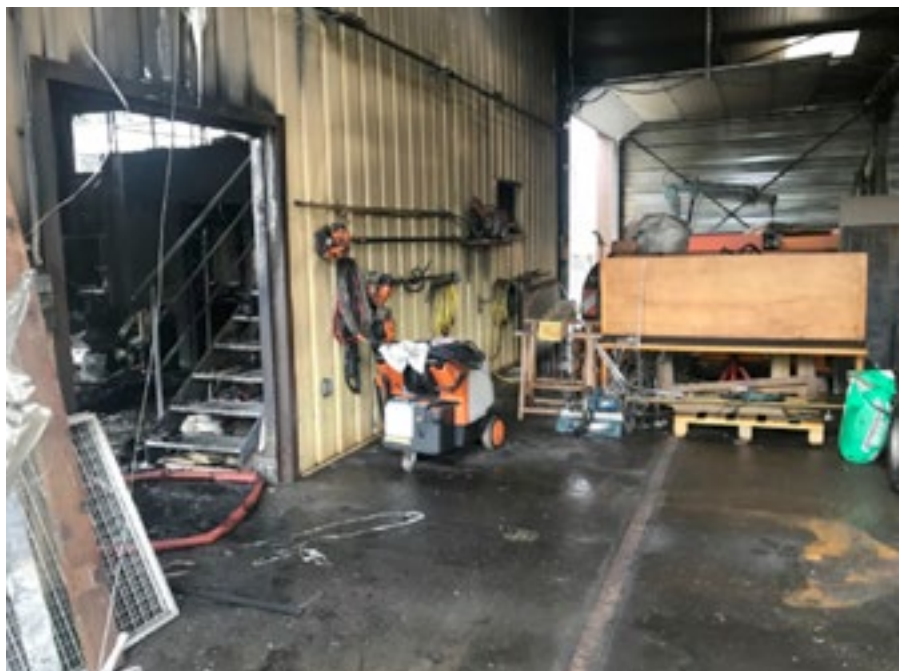
L'organisation du travail n'est donc pas des plus simples, mais avec le soutien d'une entreprise et de nos voisins de la commune de Peron, nous arrivons à maintenir un entretien régulier de notre commune. Un grand remerciement à eux pour ce coup de main très appréciable.

Cette année, les illuminations de la Grand'Rue seront donc absentes mais les sapins, eux, brilleront de mille feux.

Le Conseil Municipal, aidé de notre assurance, met tout en place pour que la voirie retrouve bâtiment, matériel et sourires.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite des événements dans le prochain Echo Collongeois.

M. PERREAL Lionel



Que s'est-il passé à Collonges ?

Concours de dessin

En 2018/2019, les élèves de CM1 et CM2 de Collonges ont participé à un concours de dessin sur le thème : Dessine ta mairie.

Ce concours était organisé suite à une intervention de M. Tricot (ancien maire de Léaz) membre de l'ADAMA 01. Cette association des anciens maires et adjoints de l'ain organise des visites dans les classes pour promouvoir le rôle des élus et les valeurs de la république.

Les lauréats (Molly MACKENZIE, Anaëlle LEBOSSE, Ryu MONCHANT, Roxane DURAFFOUR, Léna PARADES et Dias FERREIRA) ont reçu pour les premiers prix un atlas et un manuel sur l'éducation civique. La remise des prix s'est faite en présence de M. Duparc.

Frederique Habauzit

Jeunesse d'Ecorans:

Séjour au Mexique – évènements à venir

Pour la 3^{ème} fois depuis sa création en 2012, la jeunesse d'Ecorans a pris quelques jours de vacances bien mérités après une année 2019 pleine de réussites! En effet, 8 de nos membres se sont envolés en direction du Mexique, dans la ville de Playa del Carmen, le 5 août dernier pour un séjour de 10 jours au pays des Mayas! Tous les vacanciers en ont donc pris plein les yeux face aux merveilles de ce pays. Au programme: temples mayas, plongée sous-Marine, visite de cenotes, spéléologie et détente sur les plages paradisiaques face à la mer des Caraïbes. Tout ça a fait de ce séjour un moment inoubliable pour chacun d'entre nous, et cela grâce à l'ensemble des personnes présentes à nos événements tout au long de l'année. Nous tenons donc à vous remercier chaleureusement et espérons vous voir au plus vite lors de nos prochaines dates. C'est en effet le 26 octobre prochain que la jeunesse se remettra au boulot pour vous accueillir à notre fameux bal d'Halloween !!! Avant ça, l'association sera présente à la foire artisanale de Collonges le dimanche 13 octobre pour vous concocter de nombreuses pâtisseries. Sans oublier les dates du 29 décembre pour notre tartifète au terrain de pétanque d'Ecorans ainsi qu'en juin pour notre 3^{ème} édition d'Ecorans en fête. D'ici là, l'ensemble des membres de la jeunesse vous souhaite une belle rentrée et espère vous voir au plus vite pour passer de bons moments ensemble. Par ailleurs, la jeunesse recrute de nouveaux jeunes à partir de 16 ans, plein d'énergie et de motivation pour cette année à venir. En cas d'intérêt, adressez-vous à l'un des membres de l'association ou contactez-nous sur notre page Facebook. À très vite !!!

La jeunesse d'Ecorans



Que s'est-il passé à Collonges ?

Pétanque

Si en début de saison le temps capricieux ne nous a pas permis de pratiquer la pétanque tous les dimanches, il nous a bien gâtés ces derniers jours pour l'organisation des 3 manifestations que nous avons programmées. Le samedi 24 Août c'est sous un grand soleil que 26 doublettes se sont affrontées lors de notre concours annuel. C'est la paire Clerc/Bernasconi qui a gagné la finale contre Girel/Cuzin. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale et un très bel esprit sportif.

Le lendemain ce sont 65 convives qui ont pu apprécier l'excellent repas préparé par Jean Claude, et là encore les chapiteaux et parasols installés à cette occasion n'ont pas été de trop. La très bonne ambiance et les commentaires élogieux sur l'accueil et le repas ont été une énorme récompense pour toute l'équipe organisatrice. Nombreux sont ceux qui ont promis de revenir l'année prochaine.



Cette année 2019 a été chargée pour nous car le 7 septembre nous avons eu le privilège d'organiser le traditionnel concours inter clubs réunissant les 5 clubs du «Sud Gessien» (Péron, St Jean, Farges, Challex et Collonges).

Encore une très belle journée où l'amitié et le fair play étaient à l'honneur, ainsi que le délicieux «chili» concocté par Loulou. Bravo à nos amis de la Pétanque Fargeoise qui ont gagné ce concours et remporté le trophée symbolique mis en jeu.

Maintenant nous allons encore profiter des quelques beaux dimanches que la météo voudra bien nous accorder avant de fermer «le clos d'Ecorans» pour plusieurs mois, et espérer que l'année 2020 sera aussi belle que celle que nous venons de vivre.

«Une partie de pétanque ça fait plaisir»
Alors venez nous rejoindre ...

Le Président

Telethon 2019

Le 23^{ème} Téléthon Collongeois se déroulera les 6 et 7 décembre prochains, sous l'égide d'une nouvelle équipe qui s'est mobilisée pour que cette manifestation appréciée de tous bien au-delà de Collonges ne s'arrête pas.

Depuis 1997, date du 1^{er} Téléthon à Collonges, cette aventure humaine, initiée par trois pompiers dont la motivation n'avait pas de limite a toujours connu un immense succès.

Cette réussite est possible grâce aux nombreux bénévoles qui se mobilisent pendant ce weekend de fête, et durant la semaine de préparation des escargots collongeois.

Rappelons que certains bénévoles sont impliqués depuis le début et nous les remercions particulièrement. Nous lançons un appel à de nouvelles volontés afin de rajeunir l'organisation de cette fête. Pour toutes suggestions, contacter un des membres du bureau.

Merci également aux dirigeants précédents pour leurs excellents résultats.

Le déroulement de cette 23^{ème} édition

ne déviara guère des précédentes :

Vendredi soir après le repas,

la Danse de Collonges évoluera sur la scène,
puis un DJ animera la soirée.

Samedi à partir de 9h00, vente des escargots à emporter, marche pédestre suivie d'une petite collation, d'autres animations sont prévues pendant le repas puis après-midi dansante avec orchestre.

Une réunion publique est prévue :

le jeudi 14 novembre 2019 à 20h00.

N'oublions pas que cette manifestation est avant tout une fête de la solidarité et de l'espoir dédiée aux enfants atteints de maladies génétiques. Nous comptons sur vous.

Le Comité des Escargots de Collonges

Présidents : Alain Monier & Bernard Fol

Secrétaires : Sophie Gremion & Frédérique Patissier

Trésorier : Louis Escoffier

Déclaration annuelle de ruche

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER :

pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



Le miel ne fait pas grossir,
ce n'est pas du sucre ou
du saccharose,
c'est du glucose et du fructose.

La vie des abeilles n°3 : Miel de sapin et Miel de forêt

L'origine du miel de sapin

Certaines années lorsque nous nous promenons dans une forêt de sapins, nous sommes surpris par un bourdonnement intense. Les aiguilles de sapin sont éclaboussées par une matière gluante et collante. Des gouttes tombent. Que se passe-t-il donc ? La forêt bruit, des millions d'abeilles sont au travail pour récolter ce qui deviendra le miel de sapin.

Le miel de sapin

Est un produit foncé allant du brun roussâtre au brun très sombre avec des reflets verts. L'odeur de résine et de sirop pectoral parfois prononcé, donne un arôme malté. Ce miel est particulièrement apprécié par le consommateur qui lui attribue très souvent des propriétés thérapeutiques vantées depuis la nuit des temps, car le miel de sapin est d'une richesse minérale incomparable.

Qu'est ce que le miellat ?

On donne le nom de miellat aux exsudations sucrées de certains insectes suceurs de plante qui vivent de la sève. Les insectes producteurs de miellat sont très nombreux, plus ou moins visibles en raison de leur petite taille. Certaines espèces vont produire une quantité de miellat importante et seront activement visitées par les abeilles, ce sont des pucerons. Le puceron a besoin de protéines pour assurer sa survie. Dans sa chambre filtrante, il élimine l'eau et les sucres excédentaires qui apparaissent sur les aiguilles de sapin qui constituent le Miellat.

Rôle des fourmis

Dans les régions forestières, les fourmis jouent un rôle important sur les colonies de pucerons. Elles soignent et protègent ces colonies pour assurer leurs ressources en récoltant les hydrates de carbone, les protéines et les sucres produits par les pucerons.

Les fourmis récupèrent ainsi les excréments de ceux-ci pour alimenter des champignonnières à l'intérieur de la fourmilière. Ces champignons servent de nourriture aux larves de fourmis, et une partie de leur nourriture hivernale.

Quant à l'abeille, elle récupère le miellat d'éclaboussure d'eau sucrée sur les aiguilles et les feuilles de plusieurs espèces d'arbres où il n'y a pas de pucerons, comme les sapins, les chênes, les frênes, les châtaigniers ... et qui sera transformé en miel de sapin ou de forêt.

L'abeille permet le nettoyage des feuilles des arbres involontairement quand elle va récupérer le miellat. La feuille, une fois propre retrouve sa fonction d'assimilation des gaz carboniques qui se transforment en oxygène partie respirable de l'air.

Les fourmis de la forêt sont les alliées de l'abeille et non pas leurs concurrentes.

L'abeille est une nécessité pour la survie de l'humanité.

Jean Pierre Delprée, Berger des abeilles

La vie des abeilles n°3 : Miel de sapin et Miel de forêt



L'abeille régurgite le contenu de son jabot dans le jabot d'une autre abeille.

Sapin




Une fourmilière géante




ARTS SANS FRONTIERES


SALON D'AUTOMNE
EXPOSITION DE PEINTURE
DU 19 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2019




Jessica EIVRE



Lorraine EIVRE-SMITH



Ludley BONNER



Michèle ROUSSEL

Vernissage le 19 octobre dès 18 heures
en présence des artistes

Mercredi et Vendredi de 15h. à 18 h.
Samedi et Dimanche de 15h. à 19 h.
Entrée libre

Salle de Musique
Bibliothèque
60, Grand Rue
Colmar-Fantaisie, Eglise

Le saviez-vous ?

DISCOURS DE MME LE MAIRE DE FARGES POUR LES 75 ANS DE LA TRAGÉDIE D'ASSERANS

Le 16 août 1944, Saint Julien est libéré par la résistance. Le 17 août les troupes allemandes brûlent le village de Bloux, 26 maisons partent en fumée ainsi que la Mairie de Valleiry.

Le 18 août, Farges est bercée par une chaude journée d'été. Vers 16H30 tout se fige avec le bruit de camions, de motocyclettes. Une compagnie de SS fait halte devant la Mairie et la poste de notre village. En quelques minutes, Farges est encerclé.

Ils se rendent auprès du Maire, M. Charles Jacquinod, pour demander des otages. Celui-ci, avec beaucoup de courage, en premier lieu, nomme son fils. Huit otages sont rassemblés:

M. Raymond BERTHOD

M. Edmond BOIS

Monsieur CASTIN,

M. Raymond JACQUINOD

M. Albert LUGINBULLE

M. Paul MATHIEU

M. René MORAT

M. Marcel SANZ

Vers 18h., les otages sont emmenés à Collonges, leurs papiers sont confisqués. Les allemands les obligent à charger une charpente sur un camion, destinée à réparer le pont Carnot que les résistants ont dynamités. Le camion ne s'approchera pas du pont, car le maquis est posté en face.

Les prisonniers finissent le transport à dos d'homme.

Aucun incident n'interviendra et les otages sont ensuite ramenés à Collonges, puis enfermés à la Mairie.

Paul Mathieu ne reverra pas ses camarades, Il sera martyrisé, jusqu'à ce que mort s'ensuive et enterré sommairement en contrebas du château de farges.

Le 19 août vers midi, Mr MICHAUD, maire de Collonges demande aux allemands l'autorisation de faire manger les sept otages qui sont toujours enfermés dans la Mairie. Ils n'auront qu'un peu d'eau. Puis en début d'après-midi, les 2 compagnies SS quittent Collonges pour s'installer à Farges dans plusieurs propriétés. Les otages sont également du voyage.

L'ennemi recherchait Kiki Durand, beau-frère de Maurice Mathieu, ce dernier frère de Paul.

Vers 17h, une compagnie se dirige vers le hameau d'Asserans, accompagnée des otages.

Maurice Mathieu, pressentant le danger, tente de gagner la Suisse à travers champs. Il emmène avec lui sa femme, Fermande, enceinte. Malheureusement, il revient en direction d'Asserans car il a oublié ses papiers pour passer la frontière. Trop tard, les allemands qui encerclent Farges l'ont repéré et l'arrêtent aussitôt.

La sinistre besogne des SS commence par l'incendie de la maison Durand, qui est également le moulin du village à l'emplacement actuel de la station d'épuration. Les autres fermes du bas d'Asserans seront incendiées.

Maurice est poussé dans les flammes de l'écurie en feu. Un allemand l'abat d'une rafale de mitraillettes et il sera calciné dans l'incendie;

Une épaisse fumée noire monte lentement au-dessus du petit hameau, cruellement endeuillé. Asserans brûle. Les habitants du village et alentour se cachent dans les chaumières. Les familles Henri DURAND, Claudius GOUTTRY, Jacques GRAZIOTTI, Maurice MATHIEU, NICOUD et OBERSON se retrouvent sans abri, sans vêtements, sans outils de travail.

Dans la soirée, les SS regagnent le village, toujours accompagnés des 7 otages. Ces derniers, après quelques nouveaux ennuis et frayeurs supplémentaires, seront finalement libérés.

Dans la nuit du 19 au 20 août, les allemands quittent Farges en direction de la Faucille, dans la plus grande discrétion. Le Fort l'Ecluse se vide de ses occupants. Ils partent en direction du fort des Rousses, brûlant au passage deux hôtels à la Faucille et tuant M. Alexandre REVERCHON à Gex.

Le 21 août, jour de la libération du Pays de Gex, les drapeaux tricolores ornent les fenêtres, mais ceux de la Mairie de Farges portent un crêpe noir en signe de deuil communal. Paul 23 ans et Maurice, 21 ans, seront enterrés déceimment le 25 août 1944.

Ce 19 août 1944, la tragédie se passait à Asserans, mais tous les fargeois, et bien au-delà étaient impliqués.

Aujourd'hui, 75 ans après, nous associons à ce souvenir, toutes les personnes qui ont perdu la vie au front mais aussi dans les combats de la résistance. Tous les civils qui ont traversé cette époque et qui en ont gardé des souvenirs de privation alimentaire, ou de ces journées où il fallait écouter, se taire.

Ou il fallait «céder» le bétail à l'ennemi.

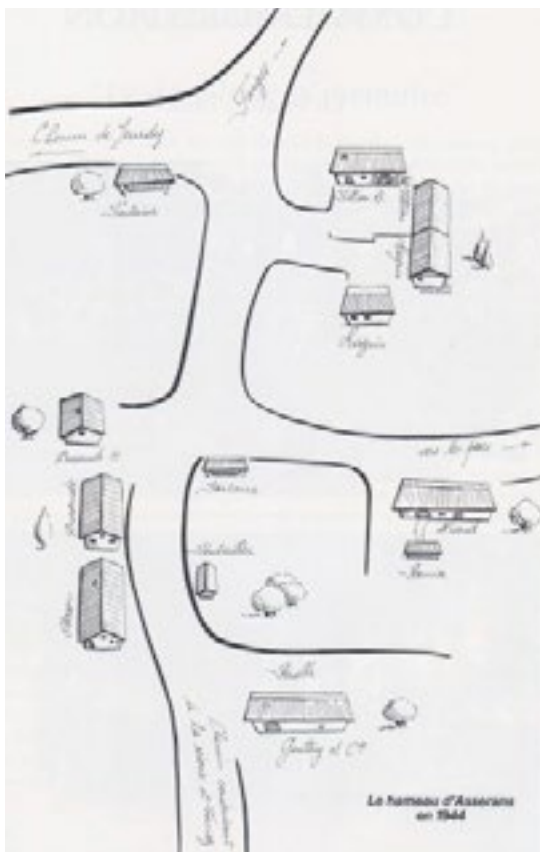
Nous saluons les combattants et combattantes qui, par leur courage et leur dévouement ont libéré notre pays, pendant cette dernière guerre mondiale mais aussi dans toutes les autres que malheureusement nous connaissons encore, sous d'autres formes, non moins cruelles. Notre liberté et notre démocratie reposent sur le sacrifice de toutes les victimes; les acteurs de ces guerres, au front ou dans notre France profonde, en garde des images, des souvenirs qui ne peuvent s'effacer.

*Propos recueillis par Emmanuel DEVILLE
auprès de Mme le maire de Farges Monique Graziotti*

Le saviez-vous ?



Asserans, Moulin Durand Août 44



Hameau 1944



Pont Carnot

Informations pratiques

Pompiers	18 ou 112 (portable)
Gendarmerie	17
Police pluri-communale	04 50 59 33 12
ligne directe	06 04 54 39 10
Médecins	04 50 56 71 00
Infirmières	04 50 56 71 64
Pharmacie	04 50 59 60 17
Dentiste	04 50 59 61 31
Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Psychologue	06 15 47 47 59
Assistante sociale	04 50 42 12 65
École & psychologue	04 50 59 68 30
Podologue	04 50 59 54 79
Sage-femme	06 63 86 16 66
Familles Rurales	09 75 17 14 37
alshcollonges@gmail.com	
Bibliothèque	04 50 56 72 06
bibliotheque.collonges@orange.fr	

Horaires pour le bricolage, jardinage

Du lundi au vendredi:
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi:
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés:
10h – 12h



Horaires déchetterie Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h et 13h30 - 17h	8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h00 - 12h	9h00 - 12h



AGENDA

Manifestations de COLLONGES pour le mois de octobre 2019

Samedi 26/10/19 le soir : Bal d'Halloween au foyer rural
Jeunesse d'Ecorans – [0613719053](tel:0613719053) / melina.deville7@gmail.com

Manifestations de COLLONGES pour le mois de novembre 2019

Lundi 11/11/2019 : Cérémonie du 11 novembre à Péron
Mairie de Collonges – [0450596125](tel:0450596125) / collonge@ccpg.fr

Dimanche 17/11/2019 : Concours de belote au foyer rural.
Comité d'Embellissement – [04 50 59 60 32](tel:0450596032) franceranieri@hotmail.com

Mercredi 20/11/2019 de 16h30 à 19h30 : Don du sang au foyer rural.
Amicale Donneurs de Sang – [0450596160](tel:0450596160) / janine.meneghini@gmail.com

Manifestations de COLLONGES pour le mois de décembre 2019

Vendredi 06/12/19 et Samedi 07/12/19 : Téléthon au foyer rural.
Les Escargots de Collonges – [0450594023](tel:0450594023) / alain.monier@hotmail.fr

Dimanche 15/12/19 : Belote au foyer rural.
Pétanque Collongoise – [0632323973](tel:0632323973) / bernardfol@orange.fr

Vendredi 20/12/19 : Fête de Noël au foyer rural.
Sou des Ecoles – [0649999031](tel:0649999031) / [0041763797686](tel:0041763797686) / mirianne.maillard@yahoo.fr

Manifestations de COLLONGES pour le mois de janvier 2020

Vœux du Maire vendredi 17 janvier 2020 à 18h30

